

Action n°10 :

Mission Saturnisme

Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de la ville de Montreuil

L'énergie, un nouveau champ d'inégalité sociale ?

« Tu nous dis qu'il y a du plomb sur les murs, que les enfants ont du plomb dans le sang, on veut bien te croire mais on ne le voit pas. Par contre, on a froid, il fait humide, on voit les moisissures et les enfants sont malades de ça. »

Parole d'habitant



Condensation d'air chaud et humide sur une paroi froide dans une chambre quotidiennement aérée

SOURCE : Guide pratique : « Comment mettre en œuvre des projets de lutte contre la précarité énergétique ? Bonnes pratiques et étapes clés. »

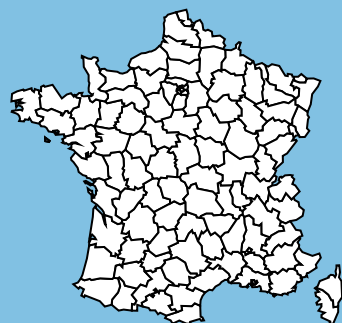
INTERLOCUTEURS :

- **Porteur de projet** : Goulven TURMEL, Responsable du Service communal d'hygiène et de santé de la ville de Montreuil : goulven.turmel@montreuil.fr

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Initiative clôturée
fin 2014

1/ LOCALISATION ET ÉCHELLE DE DÉPLOIEMENT



98 logements investigués
entre 2012 et 2014



3/ HISTORIQUE

Créé en 1999, la mission Saturnisme s'inscrivait initialement dans une **démarche de prévention d'intoxication infantile, au plomb**.

En 2010, une table ronde organisée par la ville de Montreuil sur la précarité énergétique initie une **réflexion préliminaire autour du lien entre santé et précarité énergétique**.

En 2012 est signé le **Contrat Local de Santé**, pour un an, incluant des actions concrètes de lutte contre la précarité énergétique. Un dispositif est alors initié et intégré à la mission Saturnisme. **Deux impacts sanitaires** notables sont retenus et mesurés : **l'exposition au monoxyde de carbone** et les pathologies liées à la **présence de moisissures**.

En 2014, ce contrat et les actions intégrées sont **renouvelés pour 3 ans**. Néanmoins, faute de financement, **le dispositif n'est pas reconduit en 2015**.

5/ PRESTATIONS

- Le dispositif intervient généralement auprès des ménages repérés sous la forme de **3 visites à domicile**.
- Les visites permettent de réaliser une **immersion de terrain** avec les familles, tout en collectant les données nécessaires à la réalisation d'un **écodiagnostic** (bâties, factures, sensation de froid etc.). Les **moisissures** présentes dans les logements sont **prélevées et transmises** au Laboratoire d'Hygiène de Paris, et les résultats sont ensuite communiqués aux ménages.
- Ces derniers peuvent les transmettre à leur médecin traitant afin d'**établir un lien formel entre santé et état du logement**.
- Des **leviers d'action** sont ensuite **identifiés** en fonction des besoins des bénéficiaires : intégration de l'avis médical au dossier de demande de relogement, formation aux écogestes et réduction des ponts thermiques par de menus travaux, etc.



2/ PORTEUR DE PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Porteur de projet** : Ville de Montreuil
- Partenaires** :
 - Service de la ville** : directions Santé, Urbanisme, Environnement et des Solidarités.
 - Acteurs de la santé** : services sanitaires et sociaux du département, ARS, réseau français des Villes-Santé, ORS IDF, laboratoire d'Hygiène de la Ville de Paris, médecins hospitaliers, pédiatres et pneumologues (CHI André Grégoire) et médecins de la ville.
 - Acteurs de la précarité énergétique** : CLER, réseau RAPPEL, l'ALEC MVE.



4/ OBJECTIFS

- Le **Service communal d'hygiène et de santé** (SCHS) de Montreuil vise à préserver la santé et/ou la sécurité des Montreuillois.
- La **mission Saturnisme**, intégrée au SCHS, a été créée afin de **prévenir les risques sur la santé liés au plomb présent dans certains logements**, puis a commencé à travailler sur **l'impact de la précarité énergétique et ses conséquences sur la santé**. Le dispositif étudié répond à deux objectifs :
 - Sur le court terme** : traiter la précarité énergétique et ses conséquences sur la santé ;
 - Sur le long terme** : réaliser une étude épidémiologique afin de promouvoir une évolution du cadre réglementaire lié aux critères d'insalubrité, en intégrant les questions de qualité thermique du bâti.



6/ CIBLES ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le dispositif couvre le périmètre de la commune. La Ville de Montreuil **ne prévoit pas de critères d'éligibilité** à proprement parler. Le repérage des ménages s'opère :
 - Lors des visites à domicile** réalisées dans le **cadre des missions traditionnelles** des services Saturnisme, habitat ancien, SCHS, ASV, etc.
 - Par l'orientation de ménages par **l'agence locale de l'énergie** - MVESur une **diffusion de l'information** auprès des ménages qui sollicitent le Fonds Solidarité Energie auprès du CCAS.
- Les prestations portent principalement sur les **familles avec enfants**.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

7/ MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Le dispositif est subventionné par la ville de Montreuil, sur le budget de la Mission Saturnisme (340 000 € en 2014)
- Si l'ARS n'a pas subventionné le dispositif, elle a contribué au financement de la mission Saturnisme à partir de 2002, dont le montant a été fixé à 65 000 € à partir de 2008.

Informations-clés :



Budget alloué : 55 000 €



Principaux financeurs : Ville de Montreuil, ARS



Ressources humaines mobilisées : 1,1 ETP

- 40 % technicien ;
- 40 % agent d'enquête ;
- 10 % infirmière ;
- 20 % coordination.

8/ INTÉGRATION À L'ÉCOSYSTEME DE PARTENAIRES ET PARTIES PRENANTES

- Le dispositif fait partie des services proposés par la Commune de Montreuil. Celle-ci **dispose de son propre réseau d'agents et de travailleurs sociaux au sein de différentes missions** (services Saturnisme, habitat ancien, SCHS, ASV, CCAS), qui sont responsables de l'identification de la majeure partie des bénéficiaires. Il n'y a pas de montage partenarial en tant que tel, les interactions entre les différents services étant naturelles et constantes.
- La Ville de Montreuil **s'est également associée à l'agence locale de l'énergie**, MVE, qui réoriente les familles vers le dispositif. La MVE aide de son côté la ville à identifier les leviers d'action les plus adéquats pour les ménages suivis.

- La Ville de Montreuil accorde **une importance particulière à la thématique santé**. La municipalité fait ainsi partie depuis octobre 2011 du **réseau français Villes-Santé de l'OMS**.

9/ CONTEXTE ET RÉSULTATS

7 900 ménages montreuillois (20 %) en situation de précarité énergétique (Energies Demain 2010)

1350 dossiers FSE (Fonds Solidarité Energie) instruits par an.
+ 21 % des demandes FSE et + 48 % du montant total des factures d'électricité de 2007 à 2009 (CCAS Montreuil 2010)

6 500 éligibles au tarif social de l'énergie : 1 140 bénéficiaires en 2010 (Sipperec : Syndicat intercommunal périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication)

500 bénéficiaires du Tarif Spécial Solidarité Gaz (GDF-Suez)

Chiffres-clés (2014) :

- **98** logements investigués ;
- **77** résultats d'analyse retournés du laboratoire :
 - **100%** de moisissures allergisantes ;
 - **94%** à potentiel irritatif ;
 - **88%** à potentiel toxique ;
 - **30%** à potentiel infectieux.
- **55%** des médecins traitants contactés se sont prononcés positivement sur une corrélation entre les conditions de logement et l'état de santé.

RETOURS D'EXPERIENCE ET BILAN

CLÉS DE SUCCES

- Le projet était intégré dans un **réseau d'acteurs opérationnels aux compétences complémentaires**, permettant de proposer un service efficace aux ménages suivis. Le dispositif était d'autant plus efficace que les partenaires étaient dynamiques et réactifs.
- Les acteurs intégrés au projet ont pu profiter des relations précédemment établies par la mission saturnisme pour renforcer les liens de confiance **avec les bénéficiaires**, nécessaire pour obtenir des informations délicates sur leur situation, et adapter au mieux le dispositif à chaque ménage.
- Le porteur de projet fait partie d'un **écosystème important d'acteurs de la santé**, permettant à la Ville de Montreuil de proposer des actions effectives et réfléchies.
- L'action proposée était d'autant plus efficace qu'elle comportait **à la fois un volet opérationnel** et un **volet recherche**, qui permettraient sur le long terme de mieux comprendre l'impact de la précarité énergétique sur la santé dans la réglementation française.
- Sa particularité résidait dans la volonté de démontrer que la précarité énergétique n'est **pas uniquement un problème social ou environnemental, mais aussi sanitaire**.

FAIBLESSES / LIMITES

- La faiblesse majeure du projet repose sur sa difficulté à **continuer la mission sur le long terme, en raison d'un modèle économique non fiabilisé**. La mission, bien qu'à fort impact, a dû être arrêtée par manque de moyens financiers (les recherches d'investissement ne s'étant pas avérées concluantes).
- Les médecins étaient **réticents à s'engager sur la corrélation** entre l'état de **santé** des bénéficiaires et l'analyse des prélèvements de **moisissures**.
- A une échelle plus globale, les protocoles de prélèvement de moisissure n'étant pas réglementés, il était **difficile de comparer les résultats avec d'autres projets** et donc de les **utiliser comme matériaux de recherche**.

DEGRÉ ET CONDITIONS DE RÉPLICABILITÉ

- Degré de répliquabilité : **la réussite du projet ne tient pas nécessairement à des spécificités locales**, et pourrait donc tout à fait être répliquable largement sur le territoire.
- Conditions de répliquabilité :
- La réussite du projet a néanmoins été favorisée par le fait que le porteur de projet, la Ville de Montreuil, intervenait à une échelle très locale, en étant proche du terrain, ce qui lui a permis de connaître au plus près les besoins des habitants.
- L'action a par ailleurs été développée dans un **contexte politique favorable** : adhésion de Montreuil en octobre 2011 au **réseau français des Villes-Santé** de l'OMS, volonté politique d'investissement dans la lutte contre la précarité énergétique à l'échelle de **l'EPCI Est-Ensemble**, préparation conjointe du Contrat Local de Santé, de l'Agenda21 (qui comporte un volet santé grâce à l'ORS IdF), et du PCET.

ÉVOLUTION

- Si aujourd'hui l'action n'a pas été renouvelée, la **question de la précarité énergétique reste intégrée dans les visites à domicile** des inspecteurs de salubrité et des travailleurs sociaux du SCHS de Montreuil. Les familles repérées en situation de précarité énergétique sont redirigées vers l'ALEC MVE.
- L'objectif de long terme de l'action était de mener une **étude épidémiologique**, afin de promouvoir une **intégration des questions de qualité thermique du bâti** dans les critères d'**insalubrité**.
- Les acteurs du projet souhaitent toujours, malgré l'arrêt du projet, une **évolution du cadre réglementaire** afin de le rendre plus contraignant pour le propriétaire.

RECOMMANDATIONS VIS-A-VIS DES ACTEURS LOCAUX

- Compte-tenu des points forts du dispositif, sa répliquabilité sur d'autres territoires apparaît souhaitable. Plusieurs recommandations peuvent être formulées à ce sujet :
 - Il est important d'instaurer une **démarche participative** au sein du projet, de considérer les habitants comme des interlocuteurs plutôt que des « bénéficiaires » ;
 - Il est également nécessaire d'établir une **relation de confiance** avec les ménages suivis, afin de pouvoir obtenir des informations souvent jugées délicates sur leur situation économique et sociale ;
 - Enfin, instaurer un **modèle économique stable** conditionne fortement la réussite du projet sur le long terme.